

S. Paul aux Laodiciens. Elle doit son origine à Col., iv, 16. S. Jérôme est le premier qui l'ait mentionnée (1). C'est une compilation indigeste des autres Épîtres de S. Paul.

2° Une Épître de S. Paul aux Corinthiens, avec une lettre des Corinthiens à S. Paul, cf. I Cor., v, 9, qu'on lit dans quelques manuscrits arméniens du Nouveau Testament, a été inconnue de l'antiquité.

3° Treize petites lettres entre S. Paul et le philosophe Sénèque ont été mentionnées par S. Jérôme et par S. Augustin. Elles ne sont pas authentiques (2).

4° Il en est de même de la lettre de S. Pierre à S. Jacques le Mineur, qu'on lit dans les Clémentines (3), de la lettre de S. Ignace d'Antioche à la Sainte Vierge, et de la réponse de la Sainte Vierge à S. Ignace. S. Bernard a le premier parlé de ces deux dernières (4); Canisius en soutint l'authenticité; Baronius et Bellarmin les ont rejetées avec raison. Elles sont d'ailleurs écrites fort simplement et remplies de bonnes pensées. On ne saurait en dire autant des lettres prétendues de la Sainte Vierge aux habitants de Messinè, de Florence et au moine dominicain Antoine de Villa Basilica, désapprouvées par la congrégation de l'Index (5).

#### QUATRIÈME CLASSE. — Apocalypses apocryphes.

72. — Quelles sont les Apocalypses apocryphes?

1° La plus remarquable est l'*Apocalypse de S. Pierre*, qui a joui d'un grand crédit dans l'antiquité, mais dont il ne nous reste que quelques fragments. Elle remonte au moins au 11<sup>e</sup> siècle. Elle s'occupait du jugement dernier.

2° L'*Apocalypse de S. Paul* a pour but de raconter ce que

(1) S. Jér., *De vir. ill.*, 6, t. XXIII, col. 619. — On peut la voir dans Fabricius, *Codex apocryphus N. T.*, 1719, t. II, p. 853 sq.

(2) S. Jér., *De vir. ill.*, 12, t. XXIII, col. 629; S. Aug., *Epist.* CLIII, 14, *ad Macedon.*, t. XXXIII, col. 659. — Fabricius les a reproduites, *ibid.*, t. II, p. 892 sq.

(3) Dans Fabricius, *Codex apocryphus*, t. II, p. 907-913.

(4) Fabricius, *ibid.*, t. II, p. 834 sq. S. Bernard, *Serm. VII in Ps. XC*, 4, t. CLXXXIII, col. 202. Cf. cependant la note, *ibid.*

(5) Elles sont reproduites dans Fabricius, *ibid.*, t. II, p. 844 sq.

l'Apôtre avait vu au troisième ciel (1). S. Augustin la qualifie de *fabulis plena*.

Il en existe encore quelques autres, la plupart récentes, qui ne méritent même pas d'être mentionnées (2).

## CHAPITRE III.

### DU TEXTE ET DES VERSIONS DE LA BIBLE.

#### 73. — Objet de ce chapitre.

Après avoir examiné ce qu'on entend par inspiration dans le chapitre premier, et déterminé, dans le second, par l'étude du canon des Saintes Écritures, quels sont les livres que l'Église a déclarés inspirés, il nous faut maintenant arriver à ces livres eux-mêmes et rechercher d'abord en quelle langue ils ont été écrits, comment le texte nous en a été transmis et quelles sont les principales traductions qui en ont été faites. De là deux articles : 1° des textes originaux de la Bible; 2° des traductions de la Bible.

#### ARTICLE I.

##### Des textes originaux de la Bible.

#### 74. — Division de cet article.

Nous étudierons successivement en deux paragraphes : 1° les langues qui ont servi aux auteurs inspirés à écrire les

(1) I Cor., XII, 1. S. Aug., *Tr. in Joa.*, xcviij, 8, t. xxxv, col. 1885.

(2) Les Apocalypses apocryphes ont été publiées par Tischendorf : *Apocalypses apocryphæ Mosis, Esdræ, Pauli, Joannis, item Mariæ dormitionis, etc.*, maximam partem nunc primum edidit C. Tischendorf; Leipzig, 1866. Voir sur cette collection, Le Hir, *Les Apocalypses apocryphes*, dans les *Études religieuses* des Jésuites, 1866, nouvelle série, t. X, p. 190 sq., ou dans les *Études bibliques*, publiées par M. Grandvaux, 1869, t. II, p. 90 sq.

Livres Saints; 2° la manière dont les textes originaux nous ont été transmis et conservés.

### § I. — DE LA LANGUE ORIGINALE DES LIVRES SAINTS.

Des langues qui ont servi à écrire les Livres Saints. — De l'hébreu. — Du chaldéen. — Du grec.

75. — En quelle langue ont été écrits les Livres Saints?

1° Les livres de l'Ancien Testament ont été écrits la plupart en hébreu. Quelques fragments sont en chaldéen : Daniel, II, 4-VII, 28; Esdras IV, 8-VI, 18; VII, 12-26; Jer., X, 11.

2° Nous ne possédons plus qu'en grec les livres et les parties deutérocanoniques de l'Ancien Testament, mais les originaux étaient en hébreu, excepté pour la Sagesse et le second livre des Machabées, qui ont été composés en grec. Ce que dit S. Jérôme de Tobie et de Judith semble indiquer que ces deux histoires ont été primitivement rédigées en chaldéen, non en hébreu, quoique les critiques ne soient pas d'accord sur ce point.

3° Les livres du Nouveau Testament ont été écrits en grec, à part l'Évangile de S. Matthieu qui l'a été en syro-chaldéen.

#### I. De l'hébreu.

76. — Par qui a été parlée la langue hébraïque.

L'hébreu, dont se sont servis Moïse et la plupart des écrivains de l'Ancien Testament pour nous transmettre la parole de Dieu, est une langue sémitique (1), qui était parlée par les Hébreux et aussi, à très peu de différences près, par les Phéniciens et les tribus voisines de la Palestine, à l'ouest et au sud, les Moabites, les Ammonites et les Iduméens.

(1) Les Pères et les anciens théologiens appelaient langues orientales les langues qu'on appelle aujourd'hui sémitiques. Cette dernière dénomination a été introduite par Schlœzer et Eichhorn à la fin du siècle dernier. Elle est peu exacte, car les langues sémitiques n'étaient pas parlées seulement par les enfants de Sem, mais aussi par des descendants de Cham, comme les Phéniciens et les Éthiopiens. Les principales langues sémitiques sont, outre l'hébreu et le phénicien, l'assyrien, l'arabe, l'araméen (chaldéen et syriaque), et l'éthiopien.

Le nom des Hébreux, d'où la langue a tiré sa dénomination (1), vient, selon les uns, de Héber, un de leurs ancêtres, Gen., XI, 14, selon les autres, du mot sémitique qui signifie « ceux qui viennent d'au-delà (de l'Euphrate) » et qui fut donné comme surnom à Abraham par les tribus chanaanéennes de la Palestine, Gen., XIV, 13.

77. — La langue hébraïque est restée la même à toutes les époques où nous la connaissons.

La langue hébraïque n'a pas sensiblement changé depuis l'époque de Moïse jusqu'à celle de la captivité de Babylone. Ce caractère d'immobilité est d'ailleurs commun aux autres langues sémitiques, de même qu'aux mœurs et aux coutumes des peuples qui les parlaient. L'assyrien ne s'est presque point modifié pendant de longs siècles (2). L'arabe s'est conservé à peu près sans changement jusqu'à une époque assez récente; l'araméen est demeuré aussi le même, pendant onze cents ans, dans les écrits des auteurs syriens, et leur langage ne diffère pas essentiellement de celui de Daniel et d'Esdras.

On peut néanmoins distinguer, en s'appuyant sur des différences peu importantes, trois âges distincts, dans la littérature hébraïque : 1° l'âge mosaïque; 2° l'âge des rois et spécialement de David et de Salomon; 3° l'âge de la captivité.

1° L'âge mosaïque est caractérisé par un certain nombre de mots et de tournures archaïques que nous aurons à signaler en parlant du Pentateuque. C'est l'âge d'argent de la littérature hébraïque.

2° L'âge des rois, qui s'étend depuis Samuel jusqu'à la captivité et atteint son point culminant sous David et Salomon, représente la période où la langue hébraïque est le plus développée et le mieux cultivée. Les archaïsmes ont disparu; de nouveaux mots et de nouvelles idées apparaissent,

(1) Isaïe appelle l'hébreu « la langue de Chanaan, » XIX, 18; le IV<sup>e</sup> livre des Rois, XVIII, 26, l'appelle « la langue juive. »

(2) Voir *La Bible et les découvertes modernes*, 3<sup>e</sup> édit., t. I, p. 379, 389.

avec une nouvelle constitution civile et politique. La poésie est à son apogée dans les Psaumes de David et dans les écrits de Salomon ou de son temps. Le prophétisme crée ensuite une forme oratoire qui se rapproche plus ou moins de la forme lyrique dans les prophètes antérieurs à Isaïe, et qui s'élève dans les oracles de ce dernier aux plus grandes hauteurs du sublime. C'est l'âge d'or de la littérature hébraïque.

3° L'âge de la captivité est, au point de vue littéraire, un âge de décadence, l'âge de fer. La pureté de la langue s'al-tère par un mélange de formes étrangères, la plupart araméennes, empruntées aux envahisseurs ou au peuple au milieu duquel Israël et Juda ont été transplantés. On remarque, à cette époque, un certain retour aux archaïsmes de l'âge mosaïque.

78. — Caractères propres de la langue hébraïque.

L'hébreu, comme les autres langues sémitiques, a certains traits particuliers qui le distinguent profondément de nos langues européennes. Il est important pour tout le monde de les connaître, parce que cette connaissance facilite l'intelligence de nos Saints Livres. Toutes les versions ont conservé non seulement une foule d'idiotismes de la langue originale (1), mais elles ont gardé aussi une partie notable des tournures et des constructions qui sont propres aux dialectes orientaux et qui constituent ce qu'on nomme souvent parmi nous le style biblique.

1° La plupart des mots hébreux se composent de trois consonnes, d'où vient qu'on les appelle *trilittères*. 2° Les *consonnes* jouent le rôle essentiel, dans les langues sémitiques : elles expriment l'idée fondamentale ; les *voyelles* n'expriment que les modifications de l'idée et ont ainsi peu d'importance, de sorte qu'en hébreu, comme en arabe et en araméen, on ne les écrivait point. On ignore encore maintenant comment se pro-

(1) Voir dans M. Baeuez, t. III, n° 36, p. 69-76, les principaux idiotismes du Nouveau Testament latin, qu'on retrouve aussi dans la traduction de l'Ancien Testament.

nonçait Jéhovah (1) parce que la Bible n'a conservé que les consonnes de ce nom sacré, יהוה, YHVH. 3° Aujourd'hui on indique ordinairement dans la Bible les voyelles par des points ou des traits placés au-dessus ou au-dessous des consonnes et appelés *points-voyelles*. 4° L'hébreu n'a pas de cas, mais seulement une forme particulière pour le nom régissant un autre nom (*état construit*). 5° Il exprime le génitif et l'accusatif des pronoms personnels par des lettres ajoutées à la fin des mots (*suffixes*). 6° Il s'écrit de droite à gauche. 7° Le trait le plus caractéristique de la langue hébraïque, très visible dans les traductions, c'est la manière tout à fait simple et primitive dont elle construit la phrase. Comme son vocabulaire est très pauvre en particules, elle ignore les périodes savantes du grec et du latin, elle est impuissante à coordonner en un tout articulé et formant corps les membres divers d'une même pensée ; bien plus, elle ne peut indiquer leur dépendance mutuelle que d'une manière vague et générale. Au lieu de la période, elle a le verset, c'est-à-dire une coupe à peu près arbitraire, dans une série de propositions qui ne sont d'ordinaire reliées entre elles que par la conjonction *et* (2). Ce mode de construction était tellement invétéré chez les écrivains dont la langue maternelle était sémitique, que les auteurs du Nouveau Testament, quoiqu'ils aient écrit en grec, l'ont employé constamment.

(1) On pense communément de nos jours que le nom propre de Dieu se prononçait Iahvé, mais sans en être certain. La prononciation Jéhovah, de l'aveu de tous, est inexacte.

(2) Prenons, par exemple, la phrase par laquelle Bossuet commença son oraison funèbre de la reine d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires, à qui seul appartient la gloire, la majesté, l'indépendance, est aussi le seul qui se glorifie de faire la loi aux rois et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons. » Pour la rendre en hébreu, il faut la désarticuler, supprimer la dépendance qui rattache entre eux les divers membres de la période, et tourner ainsi : « Dieu règne dans les cieux, et tous les empires relèvent de lui, et la gloire, et la majesté, et l'indépendance appartiennent à lui seul, et il se glorifie seul, et il fait la loi aux rois, et il lui plaît, et il leur donne de grandes leçons et terreur. »

79. — A quelle époque l'hébreu devint-il langue morte ?

L'hébreu cessa, pendant le cours de la captivité, d'être une langue vivante. Il n'a plus été depuis qu'une langue liturgique et savante. La Bible hébraïque est le seul monument ancien qui nous en reste. Du temps de Notre-Seigneur, les Juifs parlaient syro-chaldaïque ou araméen.

### II. Du chaldéen.

80. — Le chaldéen de la Bible.

On appelle chaldéen ce rameau de langues sémitiques que parlèrent les Hébreux à la suite de la captivité. Il ne se distingue point, par les caractères généraux, qu'il nous est utile de connaître, de l'hébreu lui-même.

### III. Du grec biblique.

81. — Le grec biblique est le dialecte appelé alexandrin.

Le grec dans lequel sont écrites les parties deutérocanoniques de l'Ancien Testament, le Nouveau Testament et la traduction des Septante tout entière, n'est pas le grec classique, mais le dialecte qui, depuis Alexandre le Grand, se parlait dans toutes les parties de l'empire macédonien. On l'appelle le dialecte alexandrin ou κοινή διάλεκτος.

C'était un mélange de tous les anciens dialectes grecs ; il devint le langage populaire des sujets soumis aux successeurs d'Alexandre, et en particulier des habitants d'Alexandrie, où l'on commença à s'en servir comme langue littéraire et écrite vers le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ; c'est ce qu'attestent les papyrus grecs trouvés dans le nord de l'Égypte (1), ainsi que la version des Septante et les livres deutérocanoniques de l'Ancien Testament.

(1) Voir *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, t. XVIII, partie II, 1865, p. 13 et passim.

\* 82. — Caractères principaux du dialecte alexandrin.

Ce qui caractérise le grec de nos Saints Livres, et, en général, le dialecte alexandrin, c'est (1) :

1<sup>o</sup> L'emploi d'un certain nombre de mots simples ou composés, qu'on ne trouve pas dans le grec classique, comme αἰρετίζειν « choisir, » II Mac., XI, 24; ἀλλοφυλισμός, « mœurs étrangères, » II Mac., IV, 13; γύρος, « cercle, » Eccl., XXIV, 5; ὀρθινός, « matinal, » Sap., XI, 23; φυλακίζειν, « emprisonner, » Sap., XVIII, 4, etc.

2<sup>o</sup> Des acceptions nouvelles données aux mots du grec classique : ἀνάκεισθαι, Matth., IX, 40; κατακλίνεσθαι, Luc, VII, 36; ἀναπίπτειν, Tob., II, 1, « se mettre à table, » ; εὐχαριστεῖν, « rendre grâces, » Sap., XVIII, 2; παρόρησία, « confiance, » Sap., V, 1; σχολή, « école, » Act., XIX, 9, etc.

3<sup>o</sup> Une prononciation et une orthographe particulières : λήμψονται, Matth., XX, 40; συζῆν, II Cor., VII, 3 (2); ἀνώτατος, Tob., VIII, 3, etc.

4<sup>o</sup> Des particularités de syntaxe, comme ἔρχεσθαι, avec l'infinitif : ἤλθομεν προσκυνῆσαι, Matth., II, 2; l'emploi fréquent de l'infinitif avec τοῦ : οὐ μακρυνεῖς τοῦ ποιῆσαι, Judith, II, 13; ἴνα et ὅταν avec l'indicatif : ἴνα γνώσκουσιν, Joa., XVII, 3; ὅταν στήσετε, Marc, XI, 25, etc.

83. — Caractères particuliers du dialecte alexandrin biblique.

Le grec biblique n'est pas cependant tout à fait le dialecte alexandrin. Il s'en distingue par de nombreux hébraïsmes. Ces hébraïsmes sont plus abondants dans les parties grecques de l'Ancien Testament que dans le Nouveau ; mais le Nouveau Testament lui-même en a beaucoup gardé encore. Les Juifs qui parlaient grec s'appelaient Juifs hellénistes, Act., VI, 1, et leur langage s'appelait, en conséquence,

(1) Voir Sturz, *De dial. maced. et alexandrino*, Leipzig, 1808; Winer, *Grammatik des neutestamentlicher Sprachidiom*, 7<sup>e</sup> édit., Leipzig, 1867; Tischendorf, *Novum Testamentum græce*, editio VII major, *Prolegomena*.

(2) Les manuscrits les plus anciens portent συζῆν; le texte reçu et quelques manuscrits, συζῆν.

hellénique, Act., XXI, 37. Le génie de la langue grecque et de la langue hébraïque ou araméenne est si complètement différent que les Juifs qui avaient appris dans leur enfance une langue sémitique ne pouvaient jamais réussir à parler purement le dialecte alexandrin. Les Apôtres étaient d'ailleurs obligés de se servir d'un certain nombre d'hébraïsmes pour exprimer des idées qui n'avaient pas de termes correspondants dans la langue grecque. Le livre du Nouveau Testament qui contient le plus d'hébraïsmes est l'Évangile de S. Matthieu; celui qui en contient le moins, l'Épître de S. Paul aux Hébreux.

Les principaux hébraïsmes du grec biblique se ramènent aux quatre classes suivantes :

\* 1° Emploi d'expressions hébraïques et araméennes, avec ou sans terminaisons grecques, la plupart passées dans notre langue : amen, alleluia, *κορδαν*, Marc, VII, 11; Sabaoth, Satan, Chérubin, Hosanna, Messie, *πάσχα*, פסחא, Pâques, sabbat, *σαβως*, כד, Luc, XVI, 6; *βατος*, בת, Luc, XVI, 6; *γέεννα*, גיהנום, Matth., V, 22, etc.

2° Acceptions des mots hébreux correspondants données aux mots grecs : *ανάθεμα* = חרם, « malédiction, maudit, » Gal., I, 8; *γλώσσα* = לשון, « nation, » Judith, III, 8; *δύναμις* = עו, « miracle, » Matth., VII, 22; *ἔθνη*, « les païens, » Sap., XV, 15; *κοινός* = חל, « profane, impur, » I Mac., I, 47 (Vulg., 50); *μάταια* = הבל, « les idoles, » Act., XIV, 15; *ῥῆμα* = דבר, « chose, » Act., X, 37, etc.

3° Locutions hébraïques exprimées en termes grecs : *αἶμα* ἐκχέειν = שפך דם, « tuer, » Act., XXII, 20; *ἄρτον φαγεῖν*, = אכל לחם, « manger, » Luc, XIV, 1, etc.

4° Constructions hébraïques : *πᾶς* οὗ, pour « personne, aucun, » I Mac., V, 42; emploi d'un verbe au lieu d'un adverbe, *προσέθετο πέμψαι*, « il envoya de nouveau, » Luc, XX, 11, etc.

Toutes ces particularités du grec biblique ne sont pas seulement intéressantes à connaître pour l'intelligence du texte sacré; elles servent aussi à établir l'authenticité du Nouveau Testament.

#### 84. — Différences entre le grec du Nouveau Testament et celui de l'Ancien Testament

Le dialecte alexandrin du Nouveau Testament se distingue, de plus, de celui de l'Ancien, par un certain nombre de mots et de tournures latines, introduites par la domination romaine dans les provinces de l'empire où l'on parlait grec; *κῆνος*, census. Matth., XVII, 25 (Vulgate 24); *πραιτώριον*, praetorium, Joa., XVIII, 28; *σπεκουλάτωρ*, spiculator, Marc, VI, 27; *ποιεῖν τὸ ἰκανόν*, satisfacere, Marc, XV, 15; *ἔχε με παρητημένον*, habe me excusatum, Luc, XIV, 18; *συμβούλιον λαβεῖν*, consilium capere (Vulgate, facere), Matth., XII, 14; etc.

#### § II. — DU TEXTE ORIGINAL DES LIVRES SAINTS.

Importance de l'histoire du texte original de la Bible. — Histoire de l'écriture hébraïque. — Fixation du texte hébreu par les massorètes. — La massore garantit l'intégrité du texte. — Division de la Bible par chapitres et par versets.

#### 85. — Importance de l'histoire du texte original des Livres Saints.

L'histoire du texte de l'Ancien Testament est importante pour en établir l'intégrité (1).

La tradition juive nous assure que le texte des Livres Saints était conservé avec un soin scrupuleux (2), et nous en avons encore aujourd'hui des preuves frappantes, dans la fidélité avec laquelle on nous a transmis jusqu'aux variantes du texte, lorsqu'il semble qu'on eût dû être porté à le rendre uniforme, par exemple dans les Psaumes LIII et LII, heb. XIV et LIII, ou encore dans le Psaume XVII, heb. XVIII, qui se lit aussi II Reg., XXII, avec plus de soixante variantes, d'ailleurs sans importance.

#### 86. — En quelle écriture ont été écrits les livres hébreux de l'Ancien Testament?

Pour faire l'histoire du texte de l'Ancien Testament, il est utile de connaître de quel genre d'écriture se sont servis les

(1) Pour le Nouveau Testament, voir M. Baeuez, t. III, nos 13 sq., p. 14 sq.

(2) Josèphe, *Contr. Apion.*, I, 8.

auteurs sacrés, parce qu'un certain nombre de variantes dans les manuscrits et de différences dans les traductions ne peuvent s'expliquer qu'en étudiant l'écriture elle-même, comme nous le verrons plus loin.

1° Les Hébreux, parlant une langue semblable à celle des Phéniciens, avaient adopté de bonne heure, et probablement avant l'époque de Moïse ou au moins de son temps, leur écriture qui se composait de vingt-deux caractères alphabétiques, représentant le son des consonnes, sans voyelles déterminées. Les Phéniciens avaient emprunté eux-mêmes les signes de leur écriture aux Égyptiens; mais, parmi les signes innombrables dont se servaient ces derniers, ils n'avaient choisi que ceux qui leur étaient indispensables et ils méritent ainsi d'être regardés comme les véritables créateurs de l'alphabet, qu'ils transmirent ensuite aux Grecs et, par eux, aux Latins et à nous-mêmes. Les caractères phéniciens sont ceux que l'on peut voir encore sur les monnaies des Machabées, dans le Pentateuque samaritain, dans les inscriptions phéniciennes et sur la stèle du roi Méša, au Louvre (1).

L'écriture fut d'abord gravée, comme nous l'apprennent les mots qui désignent l'action d'écrire, *kathab*, *baer*, *kharath*, etc. On écrivait sur la pierre, le plomb, le bois, le cuir, le papyrus. La Sainte Écriture ne nous dit nulle part d'une manière formelle quelle était la matière dont se servaient les Hébreux pour écrire leurs livres, mais le nom de *rouleau* (*megillah*), qu'on leur donnait quelquefois (2), semble indiquer qu'ils employaient une matière flexible, peau préparée, papyrus ou étoffe.

On écrivait sur la pierre avec un stylet (3). Dans l'écriture ordinaire, on se servait sans doute du calame, *calamus* (4), ou roseau creux taillé, destiné, comme nos plumes, à porter

(1) On peut voir une reproduction de cette stèle dans *La Bible et les découvertes modernes*, t. IV, p. 47.

(2) Ps. XL (heb.), 8; Jer., xxxvi, 2 sq.; Ez., II, 9; III, 1-3; Zach., v, 1-2.

(3) Is., VIII, 1; Job., XIX, 24.

(4) Ps. XLIV (XLV), 2; Jer., VIII, 8; III Joa., 13.

l'encre (1) et à tracer les caractères sur la matière à écrire. C'est ainsi qu'écrivaient les anciens Romains et qu'écrivent encore aujourd'hui les Orientaux.

Les Hébreux ne séparaient pas chacun des mots les uns des autres comme nous le faisons aujourd'hui. Leur écriture n'était cependant pas la *scriptio continua* ou écriture complètement continue, sans aucune interruption ni intervalle, usitée chez plusieurs peuples anciens. Les scribes israélites distinguaient les phrases entre elles, et même quelquefois les mots, par un petit espace vide (2). L'usage de la séparation des mots devint même régulier après la captivité, quand on eut adopté l'écriture dite carrée (3). La connaissance de ces usages des Hébreux sert à expliquer un grand nombre de variantes dans les traductions anciennes ainsi que plusieurs autres difficultés que doit résoudre la critique biblique, comme nous l'avons remarqué plus haut.

2° Les livres de l'Ancien Testament, du moins ceux qui sont antérieurs à la captivité de Babylone, furent écrits avec les caractères phéniciens dont nous avons parlé, et non avec les caractères actuels de nos Bibles hébraïques. Ils furent transcrits plus tard dans l'écriture actuelle, qu'on appelle carrée, parce que la plupart des lettres ont une forme plus ou moins carrée. On a cru longtemps d'après la tradition juive, acceptée par Origène et S. Jérôme, que c'était Esdras qui avait remplacé l'écriture phénicienne par l'écriture carrée, mais aujourd'hui on pense que le changement est moins ancien.

L'écriture carrée n'est que l'écriture phénicienne peu à peu transformée par les calligraphes. Elle n'a été complètement fixée dans sa forme actuelle que vers le VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les inscriptions de Palmyre, du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle, contiennent des ligatures qui ont plus tard dis-

(1) Jer., xxxvi, 18; Cf. Ez., IX, 2, 3, 11.

(2) Gesenius, *Geschichte der heb. Sprache und Schrift*, p. 171. Ces intervalles sont marqués dans l'inscription de Carpentras.

(3) Le Talmud détermine l'espace exact qu'il faut laisser entre chaque mot dans la transcription des Livres Saints. *Menach.*, 30 a. Dans le Pentateuque samaritain, les mots sont distingués les uns des autres par un point. Il en est de même dans la stèle de Méša.

paru. On a retrouvé les origines de l'écriture carrée sur des sceaux assyriens, découverts dans les fondements du palais de Khorsabad; ils remontent jusqu'au VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.; à cette époque, elle est encore presque identique avec l'écriture phénicienne. Les Juifs ne l'en appelèrent pas moins, pour ce motif, *écriture assyrienne*. Le vrai type de l'écriture carrée ne se rencontre que dans les inscriptions de Jérusalem, du II<sup>e</sup> et du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. (1).

(1) Voir de Vogüé, *L'alphabet araméen et l'alphabet hébraïque*, dans la *Revue archéologique*, 1865, et dans les *Mélanges d'archéologie orientale*, Paris, 1868. — Voici les conclusions de M. de Vogüé : « Si nous considérons dans son ensemble l'histoire de l'écriture hébraïque, telle qu'elle résulte de l'étude des seuls monuments, nous pouvons la résumer ainsi : une première période, pendant laquelle la seule écriture en usage est l'hébreu archaïque, caractère très voisin du phénicien; une seconde période, pendant laquelle l'écriture araméenne s'emploie simultanément avec la première et se substitue peu à peu à elle; une troisième période, pendant laquelle l'écriture araméenne, devenue carrée, est la seule en usage. La première période est antérieure à la captivité, et la troisième postérieure à J.-C. Les limites de la deuxième ne sauraient être déterminées avec exactitude à l'aide des seuls monuments; car ceux-ci nous font complètement défaut; mais les traditions et les textes viennent ici à notre secours. Le nom d'*Aschourith*, assyrien, donné par l'école rabbinique à l'alphabet carré; le rôle qu'elle assigne dans cet alphabet à Esdras, personnage collectif [chez les rabbins], qui résume l'ensemble des traditions relatives au retour des Juifs, semblent prouver que l'introduction de l'écriture araméenne coïncide avec le grand mouvement araméen qui envahit toute la Syrie et la Palestine aux VI<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant notre ère. L'écriture hébraïque s'aramaïsa en même temps que la langue hébraïque, — c'est un fait naturel qui tient à des causes générales, — et dès lors elle suivit, excepté sur les monnaies, les destinées de la paléographie araméenne; au VI<sup>e</sup> siècle et au V<sup>e</sup>, elle ressemblait beaucoup à celle des cachets perses des VI<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles; au III<sup>e</sup> siècle, les manuscrits de la Bible, proposés à Ptolémée Philadelphie, et qui, suivant un passage de Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, II, 1, 4, étaient écrits en caractères araméens, devaient ressembler beaucoup... aux papyrus Blacas; enfin au I<sup>er</sup> siècle, quand l'écriture araméenne est devenue carrée à Palmyre et dans le Haouran, elle apparaît carrée à Jérusalem. Or, comme il n'est pas probable que les inscriptions de Palmyre, du Haouran et de Jérusalem, que nous possédons, soient précisément les premiers monuments de leur espèce, il faut bien admettre que l'écriture carrée est plus ancienne que ces textes, et que c'est au plus tard dans le courant du I<sup>er</sup> siècle qu'elle s'est constituée. Pour nous résumer et pour éviter les dénominations trop absolues, nous dirons que c'est sous le règne des princes asmo-

Puisque l'écriture carrée, quoique ses origines remontent assez haut, ne fut définitivement fixée qu'entre le II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., il s'ensuit que l'Ancien Testament n'a pu être écrit avant cette époque en caractères carrés. L'écriture ancienne et la nouvelle furent pendant quelque temps usitées simultanément, l'ancienne servant surtout d'écriture monumentale. On la voit encore sur les monnaies hébraïques du temps de la révolte de Barcochébas, en 132 après J.-C.

3<sup>e</sup> Les Septante, comme nous le dirons plus loin, traduisirent l'Ancien Testament sur des manuscrits en caractères phéniciens. Du temps de Notre-Seigneur, l'écriture usitée était l'écriture carrée, puisqu'il dit qu'un seul *iod* ne passera pas de la loi, Matth., v, 18. Or l'*iod* est la plus petite des lettres dans l'écriture carrée, mais non dans l'écriture phénicienne. On a objecté dernièrement, il est vrai, contre cette preuve, que l'alphabet sémitique, employé dans certains papyrus antérieurs à Notre-Seigneur, a aussi un *iod* très petit, quoique l'écriture n'en soit pas l'écriture carrée (1), mais il est contre toute vraisemblance que cet alphabet des papyrus ait été assez connu à Jérusalem pour que Jésus-Christ en ait pu tirer sa comparaison. — Tous les critiques admettent d'ailleurs que le changement d'écriture n'a introduit aucun changement substantiel dans le texte, quoique on puisse expliquer par là quelques variantes sans impor-

néens que l'écriture employée par les Juifs pour la plupart des usages sacrés et profanes, à l'exception de la fabrication des monnaies, a reçu la forme dite *carrée*, forme qu'elle ne devait plus quitter; elle ne l'a pas reçue brusquement par suite d'une révolution ou d'une importation étrangère, mais par la transformation et le développement naturel des types araméens adoptés depuis plusieurs siècles. Quant au fait curieux présenté par la numismatique, il est assez difficile à expliquer, mais n'est pas aussi anormal qu'on pourrait le croire. La tendance à l'archaïsme est assez naturelle dans la fabrication des espèces monétaires. A l'heure qu'il est, on frappe en Angleterre des monnaies à légendes gothiques et en langue latine. » *Mélanges d'archéologie orientale*, p. 164-166.

(1) F. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, 1873, t. 1, 2<sup>e</sup> livraison, p. 297.

## 87. — Fixation du texte hébreu par les massorètes.

Le texte hébreu de l'Ancien Testament fut fixé par les *massorètes*. Les anciens alphabets sémitiques ne possèdent que les consonnes. A l'époque des Septante, du temps de Notre-Seigneur et même lorsque S. Jérôme fit sa traduction, les voyelles n'étaient pas encore marquées dans les manuscrits hébreux de la Bible.

Ce sont les massorètes, c'est-à-dire les possesseurs de la tradition (1), qui en sont les inventeurs (2). Ils fixèrent la prononciation des mots en insérant dans les manuscrits des points diversement combinés qui jouèrent le rôle de voyelles et reçurent, en raison de leur forme et de leur destination, le nom de *points-voyelles*. Le système des points-voyelles ne fut complètement élaboré que vers le ix<sup>e</sup> siècle (3). Les rabbins s'étaient longtemps opposés à l'introduction des signes vocaux dans le texte. La nécessité seule de fixer la prononciation, après que le Talmud eut été terminé, pour qu'elle ne se perdit point, força les Juifs à rompre avec la tradition ancienne. Mais aujourd'hui encore les textes ponctués sont

(1) *Massorète* vient de *massore*, c'est-à-dire « la tradition, » de *massar*, מסר, qui, en chaldéen, signifie « transmettre. »

(2) La massore n'est pas constituée seulement par le système des points-voyelles et des accents. « Massora, dit Buxtorf, *Tiberiad.*, p. 6, est doctrina critica a priscis Hebræorum sapientibus, circa textum Sacrae Scripturae, ingeniose inventa, qua versus, voces et litterae ejus numeratae, omnisque ipsarum varietas notata, et suis locis cum singulorum versuum recitatione indicata est, ut sic constans et genuina ejus lectio conservetur, et ab omni mutatione aut corruptione in æternum præservetur et valide præmuniatur. » On distingue la grande et la petite Massore : « *Massora magna* est quæ totam criticem comprehendit, cum plena locorum Scripturae enumeratione, quam quæque nota critica suo numero designat. » *Ibid.*, p. 199. « *Massora parva* est quæ litteris numeralibus, vocibus decurtatis et symbolicis, ad latus textus breviter et succincte describitur. » *Ibid.*, p. 202. Cette dernière est reproduite en totalité ou en partie dans toutes les Bibles hébraïques imprimées.

(3) Voir G. Schnedermann, *Die Controverse des Ludovicus Cappellus mit den Buxtorfen über das Alter der hebräischen Punctuation*, Leipzig, 1879; Moïse Schwab, *Des points-voyelles dans les langues sémitiques*, 1879.

regardés en quelque sorte comme profanes, et l'on ne peut se servir dans les synagogues que de Bibles manuscrites, écrites sur parchemin, en forme de rouleaux (*volumina*, de *volvo*), comme dans les temps antiques, et sans aucune voyelle ni accent.

Le système vocal massorétique qu'on voit aujourd'hui dans nos Bibles hébraïques imprimées n'est pas l'œuvre d'un seul homme ni même d'une seule génération; c'est l'œuvre collective et anonyme d'un grand nombre de savants juifs qui l'ont peu à peu perfectionnée, en partie sous l'influence du système vocal adopté par les Syriens et de celui des Arabes. La célèbre école juive de Tibériade, qui fleurit du vii<sup>e</sup> au x<sup>e</sup> siècle, sanctionna cette innovation, et dès lors elle passa, d'une manière uniforme, dans toutes les Bibles ponctuées (1). Le grammairien R. Chayug nomme déjà les sept voyelles au commencement du xi<sup>e</sup> siècle. Les rabbins espagnols, au xi<sup>e</sup> et au xii<sup>e</sup> siècle, ne soupçonnent plus que la ponctuation soit d'origine récente.

88. — Le travail des massorètes a garanti l'intégrité du texte hébreu.

Les massorètes ont eu pour but de garantir, par leur œuvre, l'intégrité du texte sacré. De là le nom de haïe protectrice de la Loi, *sepes legis*, qu'Élie Lévitte donne à la massore. Quoiqu'ils n'aient pas évité toute erreur, on peut affirmer qu'ils ont atteint leur but. Leur système de ponctuation

(1) Tous les manuscrits ponctués connus jusqu'à ces dernières années reproduisent scrupuleusement le système vocal massorétique de nos Bibles imprimées, et l'on croyait qu'il n'en existait point d'autres, mais la bibliothèque de Saint-Petersbourg a acquis, en 1862, des manuscrits hébreux dans lesquels la ponctuation est différente; les voyelles ont une forme particulière et, à part le *chirik qaton*, elles sont placées au-dessus des lettres au lieu d'être placées au-dessous. Le manuscrit des prophètes a été publié, avec une introduction, par M. Strack : *Prophetarum posteriorum Codex Babylonicus Petropolitanus*, in-fo, Saint-Petersbourg, 1876. L'année précédente, le même auteur avait publié Osée et Joël : *Hosea et Joel prophetae, ad fidem codicis Babylonici Petropolitani*. Le manuscrit porte la date correspondant à l'an 916 de l'ère chrétienne. Il est d'origine babylonienne, ce qui confirme l'origine palestinienne de notre massore.



a été attaqué, et, en France en particulier, on a essayé et l'on essaie encore de s'en passer. Ce sont là des tentatives malheureuses. L'immense majorité des savants s'est prononcée en faveur des massorètes.

89. — L'exactitude des massorètes est confirmée par la comparaison de leur œuvre avec les anciennes traductions.

1° « La prononciation de l'hébreu biblique, dit Bleek, ne fut pas fixée pour la première fois par les points-voyelles, elle l'était depuis des siècles par la simple tradition orale, qui s'était entretenue et perfectionnée par la lecture du texte sacré dans les synagogues... Les transcriptions de S. Jérôme sont en parfait accord avec notre ponctuation. Plus anciennement que lui, nous retrouvons la même prononciation des consonnes et aussi, quant au fond, des voyelles, dans Origène, ... dans Symmaque, Théodotion, Aquila, la traduction syriacque, et jusque dans le Nouveau Testament et dans Josèphe... Il nous est impossible de changer la ponctuation massorétique dans la prononciation; en tant qu'elle interprète (la Bible) et en fixe le sens traditionnel depuis l'ère chrétienne, quoique elle puisse être modifiée, elle n'en demeure pas moins l'auxiliaire incomparablement le plus précieux pour l'intelligence [du texte] (1). »

2° Les traductions anciennes confirment donc l'intégrité du texte. Il faut remarquer néanmoins que cette intégrité n'est pas rigoureusement absolue, mais morale. Il existe un grand nombre de variantes, pour la chronologie surtout, entre le texte hébreu et le texte samaritain du Pentateuque; la plupart sont du reste insignifiantes. La comparaison minutieuse de la traduction grecque des Septante avec le texte hébreu et le texte samaritain a donné les résultats suivants; le grec est d'accord avec le samaritain en plus de mille endroits où ce dernier diffère de l'hébreu, et à peu près autant de fois d'accord avec l'hébreu contre le samaritain; les passages où les Septante s'accordent avec le samaritain sont pour la plu-

(1) Fr. Bleek, *Einleitung in das Alte Testament*, 4<sup>e</sup> édit., par Wellhausen, 1878, p. 616.

part des gloses introduites dans le texte, ou des leçons plus faciles à comprendre, ou bien enfin l'addition ou la suppression du *vav* préfixe, c'est-à-dire de la conjonction *et*. Toutes ces variantes, quelque nombreuses qu'elles paraissent, sont sans portée dogmatique et doctrinale.

90. — L'intégrité du texte hébreu confirmée par les manuscrits.

Les plus anciens manuscrits hébreux qu'on possède, à part peut-être quelques manuscrits de Crimée, ne remontent pas au delà du x<sup>e</sup> ou du ix<sup>e</sup> siècle, à cause de l'usage qu'avaient les Juifs d'enterrer, par respect pour la parole sainte, les manuscrits usés par le service. Les plus anciens manuscrits sont sur parchemin ou sur peau; depuis l'an 1000, plusieurs sont sur papier de coton, et depuis l'an 1250, il y en a sur papier de lin. Les exemplaires de l'Ancien Testament, spécialement du Pentateuque, destinés aux lectures liturgiques dans les synagogues, sont en rouleaux, *volumina*, n<sup>o</sup> 87; tous les autres exemplaires, comme tous les manuscrits du Nouveau Testament, ont la forme de nos livres, *codices*. Sur les rouleaux et dans les plus anciens manuscrits le texte est disposé en colonnes.

Nous avons vu que le texte massorétique était d'accord avec le texte qu'avaient eu sous les yeux les plus anciens traducteurs. Le texte fixé par les massorètes nous est parvenu avec une intégrité dont on ne retrouve ailleurs aucun autre exemple.

Les différences qui existent entre les divers manuscrits de la Bible hébraïque sont insignifiantes. Le savant anglais Kennicott, 1776-1780, en a décrit 581; le professeur italien, J.-B. de Rossi, mort en 1831, en a étudié 825 autres, *Clavis seu descriptio coll. Mss. editorumque codicum sacri textus, variaz lectiones V. T.* Parme, 1784-1788. Tous ces manuscrits se ressemblent et reproduisent fidèlement l'œuvre des massorètes (1).

(1) Nos Bibles hébraïques imprimées sont la reproduction des manuscrits massorétiques. Le psautier est la première partie du texte hébreu qui ait été imprimée, in-4<sup>e</sup>, 1477, probablement à Bologne. La